FEVRIER 2011 EDITION N°10



REPDEF OTAN INFO



PENSEZ À UTILISER LES LIENS HYPERTEXTES vers Internet



Au <u>Sommet de Lisbonne</u>, les Ministres de la Défense de l'<u>OTAN</u> ont ratifié un ensemble de réformes ambitieuses qui doit permettre à l'Alliance de répondre aux défis du 21ème siècle. Elles visent à améliorer les capacités de défense de l'Alliance, à garantir une utilisation plus efficiente de ses ressources et à réaliser des économies dans un contexte budgétaire contraint. Parmi ces réformes figurent celles de la structure de commandement et des agences.

Les Alliés s'accordent à reconnaître que les quatorze agences existantes ont constitué jusqu'à ce jour un rouage essentiel du bon fonctionnement de l'Alliance en termes d'acquisition et de soutien capacitaire. Elles comportent de nombreuses différences, en matière de gouvernance, de statut, de mission, de taille, de budget et de participation des nations pour n'en citer que quelques unes.

Or, pour l'OTAN comme pour les nations, la rigueur économique impose rationalisation des organisations et définition de priorités. C'est pourquoi, s'agissant des agences, les nations ont décidé de les regrouper au sein de trois organismes, afin de faciliter les synergies entre fonctions similaires, améliorer l'efficacité, et mutualiser leur soutien pour réduire leurs coûts de fonctionnement.

À cet égard, les ministres de la Défense de l'Alliance devraient examiner le dossier de cette réforme, établi par le Comité de la Politique et des Plans de Défense (<u>DPPC</u>), lors de la réunion qui se tiendra les 10 et 11 mars prochain au siège de l'OTAN.

Bonne lecture

Le Vice amiral d'escadre Xavier Païtard

Chef des représentations militaires françaises à l'UE et l'OTAN

La réforme des agences dans l'OTAN

Plusieurs objectifs président au projet de <u>réforme des agences</u>. Un premier est d'améliorer leur rendement pour accroître leur efficacité, ce qui implique de



de rechercher les synergies potentielles entre elles et de rationaliser leurs structures. Un second est l'amélioration de leur gouvernance, pour permettre l'optimisation des dépenses ainsi que mieux garantir le contrôle des programmes

par les nations. Enfin, le troisième consiste en une réduction de 20% des coûts de fonctionnement au terme du processus de réforme.

Afin d'atteindre ces objectifs, et en se basant sur les propositions faites par une équipe de représentants de l'OTAN et d'experts nationaux mandatée par le Secrétaire général, la *NATO Agency Reform Team* (NART[1]), le DPPC a retenu un plan d'évolution des structures des agences.

Dans une phase initiale courant jusqu'à l'été 2012, les 14 agences actuelles seront regroupées en trois nouvelles agences :

- l'agence d'acquisition (PA)[2], coiffant les grands programmes d'acquisition (AGS, NH90...);
- l'agence de soutien (SA)[3], regroupant la maintenance, la logistique et le soutien en service ;
- l'agence des communications et d'information (CIA)[4].

Les services mutualisables (ressources humaines et financières, bureautique, infrastructure, approvisionnements...) de chacune d'elles seront regroupés, d'abord au sein d'un bureau des services partagés (*OSS*)[5], puis ensuite, en fonction des résultats, en un centre des services partagés.

Dans une phase ultérieure pouvant être décidée en 2014, les agences d'acquisition et de soutien pourraient être fusionnées pour mieux gérer le cycle de vie complet des programmes.

Compte tenu de leur spécificité, quatre agences sont traitées comme des cas particuliers :

- d'une part, la *NCSA* (Agence des Services SIC[6]), qui pourrait être scindée en trois au titre de la réforme des agences et de celle de la structure de commandement (*NCS*). Ses éléments projetables resteraient au sein de la *NCS*, alors que son échelon central, traitant des programmes, serait intégré à la *CIA* et ses services d'infrastructure incorporés à l'*OSS*;
- d'autre part, la *RTA* (recherche et technologie), la *NSA* (normalisation) et la *NBA* (Agence *BICES* de partage du renseignement), dont l'évolution demande, compte tenu de leur spécialisation et des conséquences possibles, un complément de réflexion. Elles pourraient rester des organismes OTAN distincts, et perdraient leur appellation d'agences.
- [1] Voir l'article en page 2
- [2] Procurement Agency
- [3] Support Agency
- [4] Communication Information Agency
- [5] Office of Shared Services[6] Systèmes d'Informations
- et de Communication



Les organes de gouvernance de ces nouvelles agences pourraient être assurés par des « bureaux de supervision », organisés sur le modèle des conseils d'administration des grandes entreprises. Pour autant, de nombreuses questions, portant notamment sur les règles et procédures de financement, les aspects légaux, le niveau de mutualisation des services partagés, et dans une moindre mesure la nomination des directeurs généraux, restent à résoudre.

Qui fait partie de la NATO Agency Reform Team?

La *NART* est une équipe du Secrétariat international (*IS*) composée de représentants de la division "Politique et planification de défense", et de la division "Investissements de défense" renforcée par des compétences spécifiques (ressources humaines, gestion, administration) par le biais d'experts extérieurs, provenant en particulier des nations. La France y a détaché l'ICETA Chipon.

Les agences dans l'OTAN aujourd'hui

Le périmètre

Les agences sont des organismes spécialisés créés dans le cadre du <u>Traité de Washington</u> qui assurent le suivi de projets ou d'activités transverses (*R&T*, normalisation). Elles disposent d'une autonomie administrative et financière.

On peut distinguer 3 grands domaines d'expertises, qui sont par ailleurs repris dans la réforme:

- les systèmes d'armes, tels que les hélicoptères, les aéronefs ou les systèmes de missiles ;
- la logistique et le soutien ;
- les systèmes d'information et de communications.

Pour remplir leurs missions, les agences disposent également de compétences non spécifiques (ressources humaines, achat, soutien juridique ...) répondant à un besoin propre impliquant des modes de fonctionnements parfois différents.



Le poids

Les agences forment ıın dispositif primordial pour l'acquisition et le soutien des capacités militaires l'Alliance, qu'elles appartiennent en propre à l'OTAN ou qu'elles soient détenues par une ou plusieurs nations.

Plus de 6000 personnels, un budget cumulé en 2010 légèrement supérieur à 10 Md€, et 7 implantations

géographiques des deux côtés de l'atlantique : tel est le poids des 14 agences de l'OTAN.

Ainsi, sur ce budget,

- plus de 8 Md€ sont engagés au titre les programmes multinationaux (*Eurofighter*, NH90, ...);
- environ 800 M€ sont engagés au titre des programmes de l'OTAN (<u>contrôle aérien</u>, Défense <u>antimissile</u> de théâtre, ...).

Acquisitions

- Recherche & développement
 - C2 aérien
- Détection lointaine aéroportée
- Capacité alliée de surveillance terrestre
 - Eurofighter & Tornado
- Hélicoptère OTAN pour les années 90
- Défense aérienne à moyenne portée
 - Normalisation



Les programmes



Logistique et soutien

- Transports
- Pipelines
- Systèmes d'armes
 - Infrastructure



Information et communication

- Soutien de la structure de commandement
 - Soutien des opérations
- Partage des données du renseignement
 - Cybersécurité



Fiches d'identités des principales agences (Personnels, Budget 2010, Siège)

NSA

(50 p - 3 M€ - Bruxelles):

Agence de normalisation. Elle établit des procédures de normalisation et d'interopérabilité des matériels et de l'armement, en vue de leur mise en œuvre à l'échelle de l'Alliance.

NAPMA

(136 p - 101 M€ - Brunssum, Pays-Bas):

Agence de gestion du programme du système aéroporté de détection lointaine et de contrôle (*AWACS*). La base d'opérations principale des *AWACS* se trouve à Geilenkirchen, en Allemagne.

BICES

(55 p - 4 M€ - Bruxelles):

Agence du système de recueil et d'exploitation des informations du champ de bataille. En charge de la gestion du renseignement.

NAMA

(45 p - 103 M€ -Bruxelles):

Agence de gestion du transport aérien. Elle a acquis pour l'OTAN 3 *C17* de transport aérien stratégique qui seront basés sur la base aérienne de Papa en Hongrie.

NAMEADSMA

(121 p - 610 M€ -Huntsville, U.S.A) Agence de gestion du système de défense aérienne à moyenne portée de l'OTAN.

Elle est chargée de concevoir le remplaçant du missile Patriot.

NETMA

(288 p − 5816 M \in - Unterhaching, Allemagne) :

Elle est chargée du développement et de la production en commun de l'avion de combat européen (*Eurofighter*) et de l'avion de combat polyvalent de l'OTAN (Tornado).

NAMSA

(1155 p - 1918 M€ - Luxembourg):

Agence d'entretien et d'approvisionnement. Elle offre des services logistiques pour soutenir les systèmes d'armes et les équipements détenus en commun par les pays de l'OTAN.

CEPMA

(40 p - 126 M€ - Versailles, France):

Agence de gestion des oléoducs en Centre Europe. Elle assure le bon fonctionnement 24 heures sur 24 du réseau Centre-Europe des oléoducs et de ses installations de stockage et de distribution.

RTA

(56 p − 28 M€− Neuilly-sur-Seine - France) : Agence pour la recherche et la technologie.

Favorise les échanges de connaissances entre les chercheurs de l' Alliance.

NACMA

(125 p - 60 M€- – Bruxelles):

Agence de gestion du système de commandement et de contrôle aériens. Elle mettra en œuvre le nouveau système de commandement et de contrôle soutenant les opérations aériennes de l'OTAN, l'ACCS.

NAHEMA

(67 p - 11 M€ -Aix, France): Agence de gestion pour la conception, le développement, la production et la logistique du NH90.

NAGSMA

(63 p − 10 M€ - Bruxelles):

Agence de gestion de *l'Air Ground Surveillance* (AGS). Elle procède actuellement à l'acquisition d'un système qui donnera aux troupes de l'Alliance une image de la situation au sol dans leurs zones d'opérations.

<u>NCSA</u>

(3987 p - 200 M€ - Bruxelles):

Agence des services SIC (systèmes d'Informations et de Communications), dont elle assure la fourniture et le soutien notamment à l'OTAN, partout ou elle se déploie en opération ou en exercice. Elle soutient également les principaux états-majors et développe en interne des projets et systèmes SIC.

NC3A

(778 p - 418,3 M€ - Bruxelles):

Agence des C3 (consultation, commandement et contrôle). Elle assure la planification centralisée, l'intégration, la conception, l'acquisition, le soutien technique et la maîtrise de la configuration des systèmes C3 de l'OTAN. Le site de Bruxelles s'occupe de la planification et de l'acquisition et le site de La Haye, aux Pays-Bas fournit un soutien scientifique.

Quelques français dans les agences et boards de l'OTAN...

Colonel Philippe CAMBRAYE

Après une carrière partagée entre les fonctions de soutien (NTI2, NTI3), d'acquisition au sein de la DGA, les relations internationales (Maintien en Condition



Opérationnelle des programmes internationaux), et normalisation (Centre Normalisation Défense) interarmées et internationale, j'ai été affecté à la *NSA* (agence OTAN de normalisation).

Chef de la branche terre, je préside le bureau de normalisation terre du Comité militaire et administre les groupes de travail développant les normes (<u>STANAG</u>) pour le milieu opérationnel terrestre (doctrine, procédures tactiques). La variété des taches à accomplir exige une vision transverse des principaux organismes et comités de l'OTAN. Pugnacité et diplomatie reflètent, à mon sens, les qualités indispensables pour un officier inséré à l'OTAN.



Transmetteur d'origine, je sers depuis 1 an en tant qu'expert national



auprès de la *NC3A*. En charge de suivre les projets liés aux systèmes d'information, je travaille au profit de la division Conduite des Programmes Interarmées de l'Étatmajor des Armées (EMA/CPI) sur les problématiques d'interopérabilité entre les C2 français et leurs équivalents OTAN. Je traite aussi des projets urgents SIC liés à l'*ISAF* et apporte un éclairage sur les activités de la *NC3A* à RepDef. A ce titre, mon expérience professionnelle se révèle un atout précieux pour analyser les nombreux et complexes projets de l'agence sous un prisme opérationnel.



Ingénieur en chef de l'armement Olivier SIMON

Expert national (*NATEX*) auprès de la *NC3A* (*NATO Consultation, Command and Control Agency*). Ma mission est de faciliter l'interopérabilité des systèmes d'information et de communication français avec ceux de l'OTAN. Notamment par la mise en relation et l'animation des échanges entre la *NC3A* et les équipes de programme françaises. Il permet par ailleurs d'avoir une bonne vision du développement capacitaire de l'OTAN, à 28 nations, tout en conservant des relations privilégiées avec la DGA.



Colonel Philippe BELAUBE

Après une expérience dans les SIC en national, j'ai rejoint en septembre dernier l'agence *NC3A*, en qualité de *NATEX* dans le domaine des télécommunications. Conseiller technico-opérationnel de l'EMA/CPI sur les programmes SIC au sein de l'OTAN, ce poste permet d'anticiper, d'influer sur les potentielles rationalisations des systèmes français, tout en essayant de les valoriser dans un souci opérationnel d'interopérabilité. Ce travail est très enrichissant car il nécessite écoute et conciliation, et s'inscrit à la fois dans le long terme (programme) et le court terme (urgence opération).



Lieutenant-colonel Jean-Christophe DIAS

Après plusieurs années passées dans le domaine des blindés,

en régiments chars puis à la section technique de l'armée de terre comme officier de marque de programmes d'armement, cette affectation au siège de l'OTAN à Bruxelles me permet d'élargir mon horizon au travail d'état-major en milieu interallié. Officier inséré au sein de l'agence OTAN de normalisation, ma fonction consiste à gérer un portefeuille de normes au sein de la Branche Interarmées, plus spécifiquement pour le domaine médical. Il s'agit pour l'essentiel d'animer le réseau des experts nationaux concernés, afin de coordonner leurs efforts pour produire, promulguer et maintenir ces normes OTAN. Les multiples contacts avec les officiers des nations alliées et les différentes réunions multinationales constituent une expérience unique et très enrichissante.







Quelques liens Internet

• Demandez à être rajouté à notre liste de diffusion :

Lilian.clain@diplomatie.gouv.fr

• Sites:

Lettre d'information de la RMF UE

Dossier « concept stratégique » de l'Otan

• Vidéos:

Rôle et missions du Représentant militaire de la France auprès de l'UE et de l'OTAN